

Gledhill, Christopher. 2011. La grammaire générative : une introduction critique et une confrontation avec le modèle systémique fonctionnel. *AMADIS* 9: 341-374.

## **La grammaire générative : une introduction critique et une confrontation avec le modèle systémique fonctionnel**

Christopher Gledhill

Université de Strasbourg

### **1. Introduction**

L'objectif de cette contribution est de présenter une synthèse de la grammaire générative développée par Noam Chomsky et ses successeurs. La perspective adoptée ici n'est pourtant pas celle du modèle génératif, mais plutôt celle des approches traditionnellement critiques à l'égard du générativisme, notamment le structuralisme (Beedham 2005), la sémiotique (Frath 2007) et, plus particulièrement en ce qui concerne notre propre recherche, le modèle systémique fonctionnel (« SF », Halliday 1985, Halliday & Mathiessen 2004, Butler 2003, Bloor & Bloor 2004, Banks 2005, entre autres). Pourtant, nous verrons dans les sections suivantes que si les présupposés théoriques de l'approche générative sont incompatibles avec le point de vue de ces linguistes, les générativistes posent néanmoins un certain nombre de questions intéressantes auxquelles le théoricien devrait s'adresser, au moins dans le domaine de la syntaxe. Nous nous proposons donc d'examiner ici les observations les plus centrales de la grammaire générative, mais aussi de présenter une perspective alternative sur un certain nombre de ces phénomènes. Pour ne pas confondre les deux types d'argumentation, nous proposons au long de ce document des encadrés qui commentent l'approche générative de façon critique et présentent le point de vue du modèle systémique fonctionnel.

La grammaire générative n'a jamais obtenu l'adhésion de tous les linguistes, et il serait inexact de la présenter comme un modèle unique ou dominant comme le font certains manuels de syntaxe (Delaveau 2001, LeTourneau 2001, Poole 2002), ou certaines introductions à la linguistique, notamment dans le domaine anglophone (Pinker 1994, Yule 1996, Fromkin et al. 2008). De même, il serait inexact de penser que Chomsky et ses successeurs ont le monopole de la théorie générative : le terme « génératif » s'applique à de nombreux autres modèles linguistiques qui partagent un goût plus ou moins prononcé pour la logique et l'analyse formelle

des phrases (pour ne citer que trois exemples : la grammaire syntagmatique nucléaire de Pollard & Sag 1994, la grammaire catégorielle de Steedman 1996, et la syntaxe lexicale fonctionnelle de Bresnan 2001). Enfin, même la version « chomskyenne » de la grammaire générative ne constitue pas un modèle unique et homogène : il s'agit en réalité d'une nébuleuse de courants parfois contradictoires (à ce propos voir Huck & Goldsmith 1996).

Mais si la grammaire générative n'est pas aussi monolithique qu'on aurait tendance à le croire, il serait également erroné de supposer que les observations des générativistes sont dépourvues d'intérêt, ou que leurs préjugés théoriques - qui sont d'ailleurs partagés par de nombreux linguistes - aient disparu du paysage académique. Les questions théoriques posées par Chomsky, que ce soit dans ses premiers ouvrages ou plus récemment (Chomsky 1999, 2005), continuent de susciter des débats, notamment sur les propriétés universelles du langage. De même, la grammaire générative exerce toujours une influence considérable dans la formation des spécialistes des sciences du langage. Par exemple, l'apprentissage de la syntaxe se fait souvent par le moyen du célèbre « arbre inversé », une représentation graphique de la phrase rendue célèbre dans les premiers travaux de Chomsky (1957, 1965). De même, la notation syntaxique utilisée par de nombreux linguistes formalistes s'inspire toujours du modèle génératif, comme on peut le constater dans les périodiques *Journal of linguistics*, *Lingua*, *Linguistic inquiry*, *Linguistic review*, *Studia linguistica*, *Syntax*, etc.

Dans ce texte, nous n'aborderons pas des thèmes qui sont souvent soulevés à propos du générativisme mais qui relèvent plus strictement de la philosophie du langage ou de la psycholinguistique. Nous nous concentrons plutôt ici sur la conception générative de la syntaxe. Il nous semble en effet qu'il est possible de discuter d'un certain nombre de problèmes syntaxiques soulevés par les générativistes, sans pour autant accepter les prémisses méthodologiques ou théoriques de leur modèle. Mais avant d'examiner ces phénomènes en détail, il est important de situer l'approche générative par rapport à ses prédécesseurs (structuralistes) et à ses concurrents (fonctionnalistes).

## **2. L'objet de la linguistique : phrase, signe ou énoncé ?**

Les détails de la grammaire générative ont connu plusieurs métamorphoses depuis les premiers textes de Chomsky (1957, 1965), mais la philosophie n'a pas beaucoup changé. Boeckx (2006) a récemment présenté une synthèse de l'approche générative sous la forme de six postulats :

G1) l'unité fondamentale de la linguistique est la phrase,

- G2) les phrases consistent en des combinaisons de sons et de sens,
- G3) les phrases sont potentiellement infinies,
- G4) les phrases sont composées d'un ou plusieurs syntagmes,
- G5) la diversité des langues résulte de l'interaction entre des principes et des paramètres [des propriétés syntaxiques qui définissent notre compétence linguistique],
- G6) les phrases comportent des propriétés de déplacement<sup>1</sup> ; en d'autres termes, certains éléments de la phrase sont interprétés comme s'ils occupaient une autre position que celle qui apparaît dans la phrase de surface (par exemple le sujet d'une phrase passive est interprété comme l'objet logique d'un prédicat sous-jacent). (Boeckx 2006, 73 [notre traduction].)

Certains de ces axiomes ressemblent à des évidences, d'autres correspondent à des préoccupations particulières du modèle génératif (notamment G5 et G6). Pourtant, même les axiomes les plus simples cachent de nombreux présupposés théoriques. Ainsi, l'axiome (G1) reflète la conviction, à l'instar des philosophes grecs et des grammairiens de Port Royal, que la structure d'une phrase « de surface » (en grec : *onoma / rhema*) correspond à une proposition logique « profonde » (*argument / prédicat*). De même, l'axiome (G2) ne diverge pas de la définition structuraliste du signe. Pourtant, l'implication de cet axiome est que chaque phrase consiste non seulement en une « forme phonique », mais aussi en une « forme logique ». Selon l'approche générative, c'est à partir de la forme logique, qui n'est pas directement observable, que nous arrivons à des interprétations valables d'une phrase donnée. En postulant les axiomes (G3) et (G4), Boeckx fait allusion à la « récursivité », le principe mathématique selon lequel tous les syntagmes de la langue comportent les mêmes niveaux de structuration récurrents qui servent à limiter ou à guider notre interprétation de la phrase. Enfin, les axiomes (G5) et (G6) incarnent l'essentiel de la théorie générative actuelle. L'axiome (G5) suppose que les propriétés spécifiques des langues sont déterminées par des éléments conceptuels primitifs qui font partie d'un héritage biologique commun, ce que les générativistes appellent la « compétence linguistique ». L'axiome (G6) affirme que les différences entre les phrases d'une même langue peuvent être imputées à un certain nombre de « transformations » ou d'« opérations » mentales. L'observation indirecte de ces phénomènes (la compétence linguistique et les opérations mentales) est érigée en un principe central, ce qui réduit, en contrepartie, l'importance de l'expérience ou de l'observation directe. Voici comment le dit Jackendoff :

Beneath the surface complexity of natural language concepts lies a highly abstract formal algebraic system that lays out the major parameters of thought. The distinctions in this system are quite sharp and do not appear to be based on experience. Rather, I would claim, they are the machinery available to the human mind to channel the ways in which

<sup>1</sup> Dans la version originale : « sentences exhibit displacement properties... » (Boeckx 2006, 73).

all experience can be mentally encoded – elements of the Universal Grammar for conceptual structure [...] (Jackendoff, 1990, 32)

Or cette conception idéaliste ou « mentaliste » du langage n'est pas une invention du modèle génératif ; on peut l'identifier chez Humboldt (1836), Guillaume (1946-8), et plus récemment les énonciativistes français :

Le théoricien devra forger des instruments d'analyse capables de nous éclairer sur le fonctionnement caché de l'activité langagière [...] les énoncés de surface (ce que l'on appelle communément les phrases d'une langue) comportent des traces visibles de ce fonctionnement invisible. (Adamczewski, 1982, 5-6)

Faute de place, nous ne pouvons discuter des axiomes génératifs (G1-6) point par point. Nous nous contenterons ici d'énumérer les postulats correspondants de deux autres approches linguistiques. En premier lieu, le structuralisme (les axiomes S1-6, basés sur la discussion chez Beedham 2005) :

- S1) l'unité fondamentale de la linguistique est le signe,
- S2) chaque signe consiste en la combinaison d'un son et d'un sens ; la « valeur » du signe dépend de sa place relative dans le système linguistique,
- S3/4) chaque énoncé correspond à un signe ou à une séquence de signes,
- S5) la diversité des langues résulte de la diversité des systèmes linguistiques,
- S6) les énoncés expriment des contrastes significatifs à l'aide de signes distinctifs (par ex., Beedham 2005 propose que la forme passive d'un verbe est un signe distinctif exprimant un aspect hybride, « statif + résultatif », une valeur qui est absente dans la phrase active.)

En deuxième lieu, le fonctionnalisme (les axiomes F1-6, basés sur notre présentation du modèle systémique fonctionnel, Gledhill 2008) :

- F1) l'unité fondamentale de la linguistique est l'énoncé,
- F2) chaque signe a une forme conventionnelle et une fonction communicative,
- F3/4) chaque énoncé comporte des séquences de signes « dénominatives », des expressions avec une forme préconstruite et une fonction prévisible, ainsi que des séquences de signes « discursives », des constructions plus provisoires et productives.
- F5) la diversité des langues résulte de la diversité des communautés discursives,
- F6) chaque signe a une grammaire locale, c'est-à-dire un contexte d'emploi habituel dans un discours donné (par ex. Banks 1994 propose que dans le discours scientifique le passif est un énoncé impersonnel employé pour reformuler un procès « matériel » en un procès « relationnel ».)

Malgré quelques différences de détail, il nous semble que la distinction principale entre le structuralisme et le fonctionnalisme se situe au niveau de la conception du syntagme par rapport au signe (S3/4, F3/4) et le fonctionnement du signe dans un contexte discursif (S6, F6). En gros, le structuralisme considère que le syntagme est un « assemblage » de signes, et que le sens d'un syntagme dépend de l'accumulation de contrastes signalés par les différents constituants du syntagme :

Dans la règle nous ne parlons pas par signes isolés, mais par groupes de signes, par masses organisées qui sont elles-mêmes des signes. (Saussure 1916, 177).

Or cette position est plus nuancée chez les fonctionnalistes, surtout pour les successeurs de J.R. Firth (1957). Pour ces linguistes, la signification n'est pas le résultat de l'addition des signes en syntagmes, mais plutôt le sens global que nous associons, par convention ou par analogie, à des messages entiers composés de signes qui sont mutuellement sélectionnés et mutuellement définis. Il s'agit du principe de la « collocation » :

The collocation of a word or a 'piece' is not to be regarded as mere juxtaposition, it is an order of mutual expectancy. The words are mutually expectant and mutually prehended. (Firth 1957, 181).

Une conséquence de cette conception de la langue est qu'il n'est pas possible de discuter des constructions grammaticales sans aussi prendre en compte les contextes d'emploi habituels des signes qui les constituent : dans les termes de Halliday, chaque signe a un comportement différent dans l'économie communicative de la langue. (il s'agit du principe de la « lexico-grammaire » Halliday 1961, Sinclair 1966, 1991, Matthiessen 1998, Tucker 1998). De même, on sait que les séquences de signes n'ont pas le même fonctionnement au sein de l'énoncé : comme nous l'avons suggéré dans l'axiome (F3/4), certaines constructions tout à fait provisoires et productives obéissent néanmoins aux contraintes habituelles de la lexico-grammaire, tandis que d'autres sont promues au statut d'expressions, des séquences de signes préconstruites sur le plan formel et prévisibles sur le plan fonctionnel (il s'agit du principe de la « lexicalisation » : Bauer 1978, Brinton & Traugott 2006, ou ce que nous appelons la « dénomination » Frath 2007, Gledhill 2008). Nous verrons dans la discussion suivante que ces principes, basés sur de nombreuses observations distributionnelles et diachroniques, posent de graves problèmes pour la conception générative de la syntaxe.

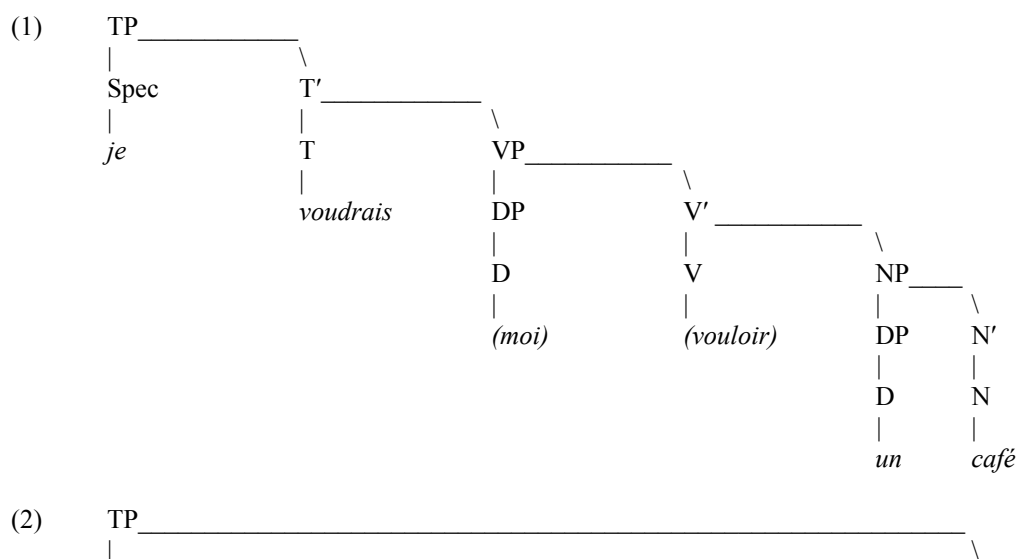
Nous venons de comparer les préceptes essentiels du modèle génératif avec deux autres théories linguistiques majeures. Dans les sections suivantes, nous nous concentrons sur deux des aspects les plus fondamentaux de l'approche générative, à savoir l'axiome (G5), qui propose que toutes les langues peuvent être caractérisées par une série de principes ou de paramètres qui constituent dans leur ensemble notre « compétence » linguistique commune, et l'axiome (G6), qui propose que les différences formelles entre les phrases peuvent être imputées à un certain nombre de dérivations ou « déplacements » à partir d'une phrase sous-jacente.

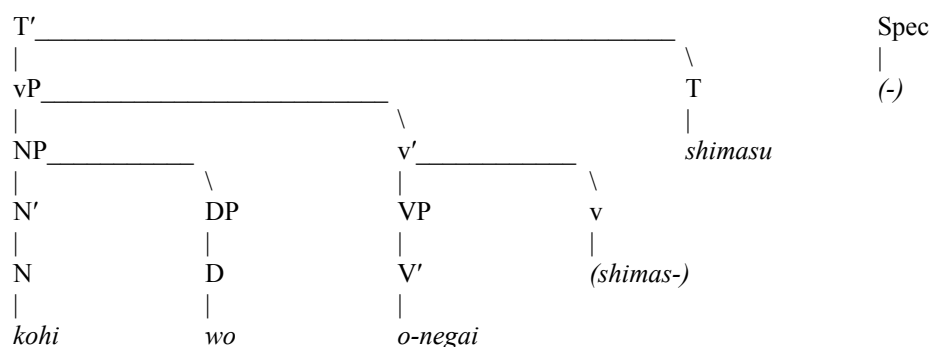
### **3. La faculté de langage : compétence linguistique ou compétence communicative ?**

Chomsky et ses successeurs considèrent que l'objectif principal de l'approche générative est d'identifier la « compétence linguistique » du locuteur moyen. De nombreux phénomènes semblent démontrer que les humains ont une prédisposition biologique pour le langage, par exemple : (i) l'acquisition de deux ou plusieurs langues en parallèle chez l'enfant bilingue,

(ii) la transmission génétique des « troubles spécifiques du langage » (TSL), et (iii) l'évolution des langues créoles à partir des « pidgins » (des langues de contact simples). Ces thèmes ont été largement débattus par les tenants de l'approche générative (Bickerton 1984, Cook 1988, Hauser 1996, Smith 1999), ainsi que par leurs critiques (Harris 1987, Cowie 1999, Levine 2002, Sampson 1999, Newmeyer 2003). Pourtant, comme nous l'avons indiqué plus haut, la méthodologie principale chez les générativistes n'est pas d'étudier des phénomènes qui relèvent de la linguistique appliquée, de la psycholinguistique ou de la sociolinguistique. Plutôt, le mode opératoire du grammairien génératif est d'observer les propriétés générales de la compétence de façon indirecte. Nous verrons donc dans le reste de cet article que la notion de « compétence linguistique » correspond généralement pour ces linguistes à un objet beaucoup plus ambitieux que l'on pourrait imaginer : il s'agit de la « grammaire universelle », un modèle virtuel de ce qui est exprimable ou inexprimable dans l'ensemble des langues humaines.

Les grammairiens génératifs tentent d'identifier les propriétés de la grammaire universelle en effectuant deux types d'analyse syntaxique : (i) la comparaison des propriétés les plus « centrales » de l'ensemble des langues humaines, et (ii) la modélisation des mécanismes les plus « centraux » dans l'organisation de la phrase. Dans le premier cas, les générativistes se préoccupent des ressemblances et des dissemblances entre des langues typologiquement différentes. Par exemple, on peut examiner la structure de la phrase prototypique en français et en japonais. Or l'équivalent japonais de (1) *je voudrais un café* est (2) *kohi wo o-negai shimasu* (où *kohi* = « café », *wo* = marqueur du complément, *o-negai* = marqueur de politesse + « plaire », *shimasu* = le verbe « faire » au présent). Voici deux représentations de ces phrases selon une version simplifiée du modèle (ici nous suivons Radford 2004) :





Ces exemples illustrent de nombreux aspects de l'approche générative, et il serait utile de les commenter en détail. Il convient de noter d'emblée que la représentation de la phrase n'est pas organisée autour de la formule qui constituait le point de départ du modèle standard chez Chomsky (1957, 1965) ( $S \rightarrow NP VP$  : « une phrase est composée d'un syntagme nominal et un syntagme verbal »). Plutôt, selon la théorie dite **X-barre** (*X-bar* ou *X'-theory*), la phrase est organisée autour d'un seul noyau, marqué parfois Agr (*agreement*, accord), Inf (*inflection*, flexion), ou plus récemment T (*tense*, temps verbal). L'approche X-barre a été adoptée par Chomsky (1970), Jackendoff (1977) et Kayne (1984), et il s'agit du seul dispositif notational à être maintenu dans toutes les versions successives du modèle. L'idée essentielle est que chaque phrase et chaque syntagme dans une langue a la même organisation sous-jacente, que l'on peut représenter par deux formules :

- (i)  $XP \rightarrow \text{Spécifieur } X'$
- (ii)  $X' \rightarrow X \text{ Complément}$

Ces règles peuvent être interprétées de la façon suivante : chaque structure grammaticale (XP) est composée d'un noyau obligatoire (X) et d'un argument interne (ou « complément », un élément qui complète le sens du noyau). En même temps, ce noyau est chapeauté par une structure intermédiaire qui est potentiellement récurrente (X') ainsi qu'un argument externe (ou « spécifieur » : cet élément modifie le noyau, et sert de lien entre le noyau et son environnement syntagmatique extérieur). Dans les premières versions de la théorie, on supposait que le symbole X correspondait à un élément lexical unitaire (Nom, Verbe, Adjectif, Préposition, etc.). Plus tard, ces éléments ont été remplacés par des entités complexes caractérisées par des faisceaux de traits distinctifs ([+N] substantif, [+V] prédicatif, [+F] fonctionnel, etc.). Dans les exemples (1) et (2) plus haut, on peut voir qu'un opérateur temporel (« T », ayant les traits -N, +V, +F) constitue l'élément central de la proposition en français et en japonais. Or, le grammairien génératif considère que si nous avons essentiellement la même structure dans

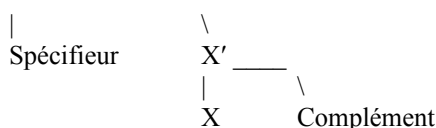
chaque langue, la configuration exacte de ces éléments dépend des « paramètres » des langues en question. Ainsi, dans l'exemple français (1), le symbole « T » correspond à la fusion de deux morphèmes : des informations sur la personne et le nombre du sujet, ainsi qu'un temps verbal (conditionnel). Par contraste, l'exemple (2) montre qu'en japonais, une langue où le sujet n'est pas nécessaire pour former une proposition et où il n'existe pas d'accord entre le verbe et ses arguments principaux, l'élément « T » comporte seulement des informations sur le temps verbal (présent) et sur le degré de formalité de la construction (impersonnel).

Selon les versions les plus récentes de la théorie générative (Bilua 1998, Radford 2004, Haegeman 2005), on postule que l'élément central de toute phrase est un prédicat (VP), autour duquel le reste de la phrase est « projeté » : il s'agit de l'hypothèse du **syntagme verbal primitif** (*VP-shell*). Dans notre exemple français (1), la première projection du V est un complément direct (un argument interne en dessous de V'), et la dernière projection du V est le sujet *moi*, qui se trouve dans une position plus excentrée (un argument externe en dessous de VP). Mais comme l'analyse de la phrase (1) le suggère, le sujet de la phrase ne reste pas dans cette position initiale ; plutôt, on suppose qu'il est déplacé (ou « monte ») jusqu'à une position plus élevée, pour devenir le spécifieur d'une phrase conjuguée (TP), une structure sous laquelle, selon l'analyse générative, le syntagme verbal initial est subordonné. L'analyse (1) montre également que le verbe est déplacé de sa position initiale (à la tête du syntagme verbal, V) pour fusionner avec des informations grammaticales au niveau de la phrase (la position T). Les mêmes mécanismes de déplacement sont également supposés pour d'autres langues. Or, dans l'exemple japonais (2), nous avons une complication : le prédicat est un verbe composé, *o-negai shimasu* (plus ou moins l'équivalent de *faire plaisir*). Cette construction est considérée comme un VP primitif enchâssé dans une structure dite « verbe léger » (marqué vP pour la différencier de la structure VP). Ce n'est qu'à partir de cette structure composite que nous trouvons le complément direct (en dessous de la projection de v', ici vP). Enfin, on peut voir dans (2) que l'argument interne du verbe léger et l'argument interne du verbe composé se trouvent à la gauche du prédicat, une structure qui est l'opposé de l'ordre canonique du français.

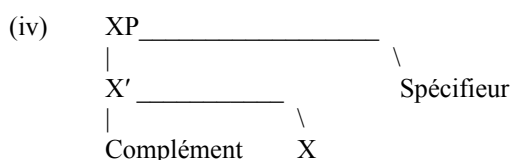
L'ordre des éléments argument / prédicat ne constitue pas la seule différence syntaxique entre le français et le japonais. Comme on peut le constater dans (1) et (2), le déterminant (D) précède l'élément déterminé en français, alors que cet ordre est inversé en japonais. Les grammairiens génératifs postulent alors que la configuration du syntagme en français doit correspondre aux structures (i) et (ii) proposées plus haut :

(iii) XP \_\_\_\_\_





Par contraste, la configuration du syntagme en japonais doit être l'opposé de l'ordre français :



Il est important de souligner ici une différence majeure entre la vision générative de la syntaxe et le point de vue du modèle systémique fonctionnel. Comme nous venons de le voir, la théorie X' suppose que l'ensemble des relations sémantiques et syntaxiques d'une phrase peut être représenté par une structure qui subit des modifications (nous verrons la nature de ces transformations plus loin). Par contraste, le modèle SF suppose que l'analyse d'une phrase se fait plutôt à plusieurs niveaux, ou « strates », par exemple : la sémantique, la lexico-grammaire, le discours (ce dernier réfère à la réalisation phonique ou graphique de l'énoncé dans un contexte donné). Pour le grammairien fonctionnaliste, ces « strates » ne sont pas des modules séparés d'un système cognitif complexe ; ce sont tout simplement des constructions du point de vue d'un observateur, c'est-à-dire des perspectives différentes que l'on peut adopter sur le même phénomène linguistique. Certaines strates peuvent s'avérer plus pertinentes que d'autres, selon le statut et le contexte de l'énoncé étudié. On peut ainsi réexaminer les exemples français et japonais cités plus haut :

- (1a) Je voudrais un café.  
 (2a) Kohi wo o-negai shimasu.

Du point de vue de la grammaire générative, ces séquences sont deux manifestations de la même phrase sous-jacente, une structure bâtie autour d'un prédicat primitif (*vouloir* ou *o-negai shimasu*). Mais du point de vue du grammairien fonctionnaliste, les exemples (1a) et (2a) sont avant tout des énoncés, des messages composés de signes qui ont tous des contextes d'emploi récurrents et des fonctions communicatives régulières. Dans la terminologie sémiotique que nous avons développée ailleurs (Gledhill & Frath 2005, Frath 2007), la séquence *o-negai shimasu* correspond à un signe « préconstruit » sur le plan de la structure et « prévisible » sur le plan du sens : il s'agit de l'équivalent de *s'il vous plaît*. Dans cet exemple, la particule *wo* ne signale donc pas un argument attaché à un prédicat, il s'agit plutôt d'un marqueur qui signale que son référent *un café* fait l'objet d'une demande plus ou moins formelle de la part de l'énonciateur. Or on pourrait objecter que nous avons choisi d'analyser une expression idiomatique plutôt exceptionnelle. Mais la même analyse s'appliquerait à l'autre moyen principal de demander un café en japonais, *kohi ga ii desu* « un café serait préférable » :

- (2b) Kohi ga ii desu.  
 'café (attribut) préférable est'

Cet énoncé a une structure légèrement différente de la phrase (2a), mais les deux exemples ont le même statut sémiotique : il s'agit de deux façons conventionnelles de commander une boisson dans un contexte de situation donné. Or on pourrait supposer que l'exemple français

(1a) *je voudrais un café* aurait un statut différent des énoncés équivalents en japonais ; en effet, l'analyse générative de cette phrase suggère qu'il s'agit d'une construction transitive tout à fait typique. Pourtant, nous estimons que (1a) est une construction aussi conventionnelle que les expressions japonaises (2a-b). Comme nous l'avons souligné ailleurs (Gledhill 2000, Gledhill & Frath 2005), tous les signes de la langue, y compris des verbes fréquents comme *vouloir*, ont des « collocations », des contextes d'emploi habituels que l'on peut observer systématiquement lorsqu'on examine de nombreuses occurrences dans un corpus représentatif de la langue. Par exemple, il est possible de montrer que la forme conditionnelle *voudrais* est utilisée dans des contextes tout à fait prévisibles : il s'agit de situations où l'on demande poliment un service ou un conseil concernant un aspect de la vie intime ou sentimentale. En voici quelques exemples tirés au hasard d'Internet :

- (1b) Docteur, je voudrais un bébé...
- (1c) Je voudrais un enfant, mais mon âge m'obsède. Qu'en pensez-vous ?...
- (1d) Je voudrais un joli téléphone qui fasse photo, mp3, vidéo et bluetooth, que me conseillez-vous?
- (1e) Je voudrais un mari. Docile et sans reproche. Qui aille dans ma poche...
- (1f) ... je voudrais un renseignement si possible,...

Les exemples de ce type démontrent que les collocations correspondent rarement à des séquences figées, contrairement à ce que croient certains linguistes. En effet, le seul élément relativement invariable dans ces exemples est *je voudrais un*, un syntagme qui a le même statut conventionnel que les séquences *-wo onegai shimasu* et *-ga ii desu*. Or nous n'avons pas encore mentionné la dimension culturelle ou pragmatique de ces énoncés. On peut observer, par exemple, qu'en français on adopte une perspective personnelle (la personne *je*) mais aussi indirecte (le conditionnel), alors qu'en japonais on adopte une perspective impersonnelle (l'absence de la première personne). Il est évident que le « contexte de situation » (l'environnement social et culturel d'un énoncé) est aussi un facteur crucial dans la formation de ces constructions, comme l'a souligné Hymes :

There are rules of use without which the rules of grammar would be useless. (Hymes, 1972, 278).

Pourtant, les grammairiens génératifs ne se préoccupent pas de ce genre d'observation. D'un point de vue purement formel, le contexte discursif, social ou culturel d'un énoncé n'a rien à voir avec sa « syntaxe », comme le dit Haegeman :

Grammars do not contain principles about our beliefs about the world around us. (Haegeman, 1994, 38).

#### 4. Le déplacement dans la phrase : mécanisme ou métaphore ?

Les généralisations représentées par la théorie X-barre sont intéressantes, mais elles s'avèrent en réalité assez limitées. Les structures XP et X' mentionnées plus haut ne permettent pas d'expliquer, par exemple, comment les différents types de syntagmes (TP, VP, DP, etc.) arrivent à se combiner dans des phrases complexes. De même, la théorie X-barre ne semble pas en

mesure d'expliquer comment les informations grammaticales sont communiquées entre les différentes positions de la phrase (le nombre pour le sujet et le verbe, le genre pour le déterminant et le substantif, etc.) ou comment se forment des paraphrases grammaticales (extraposition, interrogation, passif, etc.). Pour expliquer la transmission des informations et la combinaison des syntagmes au sein de la phrase, les générativistes ont postulé le principe dit **déplacement-alpha** (*move- $\alpha$* ). Selon cette notion, on suppose, en gros, que toutes les relations dans une phrase peuvent être expliquées par le déplacement d'informations grammaticales ou d'éléments lexicaux. Puisque ce principe s'avère trop général, les générativistes ont ensuite proposé une série de théories supplémentaires. Malgré leur désignation, ces « théories », ne sont en effet que des postulats très restreints, formulés dans le but de définir et isoler les différentes contraintes que l'on suppose nécessaires pour une théorie du déplacement.

Le premier de ces principes est appelé la **théorie-théta** ( *$\theta$ -theory*). Selon cette notion, on suppose que chaque prédicat primitif (VP) accorde un rôle sémantique « inhérent » à chacun de ses arguments. Par exemple, pour un prédicat transitif comme *préparer le café*, le prédicat doit comporter deux arguments avec deux rôles différents ; l'élément se trouvant dans la position « argument externe » reçoit le rôle d'« agent » (VP  $\rightarrow$  [*moi, toi, quelqu'un*] V'), et l'élément se trouvant dans la position « argument interne » le rôle de « patient » (*café*) (V'  $\rightarrow$  V [*le café*]). La même analyse s'appliquerait à l'argument interne d'une phrase passive (*le café est préparé* = V'  $\rightarrow$  V [*le café*]), ainsi que l'argument interne d'un verbe « non-accusatif » ou « médio-passif » (*le café arrive, le café coule, le café se prépare*, etc. = V'  $\rightarrow$  V [*le café*]). En d'autres termes, la grammaire générative postule la même structure sous-jacente pour toutes les phrases où il existe une relation comparable entre un procès et un participant. Or cette notion mène à un autre précepte, la **théorie des cas** (*case theory*). Selon ce principe, certains éléments de la phrase doivent se déplacer afin de remplir des conditions liées à la distribution des fonctions syntaxiques lors de la génération (ou la « dérivation ») de la phrase. Ainsi, pour conjuguer un prédicat dans des langues comme le français ou l'anglais, on doit conférer un cas « nominatif » à un de ses arguments, lequel doit par la suite monter à la position spécifieur du syntagme exprimant la conjugaison (VP *moi préparer le café*  $\rightarrow$  TP *je prépare le café*, VP (0) *préparer le café*  $\rightarrow$  TP *le café se prépare, le café est préparé*, etc.). Ce postulat est invoqué afin d'expliquer comment un sujet grammatical peut en même temps être interprété comme le patient d'une construction passive (ou non-accusative, médio-passive, etc.) Enfin, les grammairiens génératifs postulent un dernier « module », la **théorie du liage** (*binding theory*). Ce principe suppose que chaque élément déplacé pendant la dérivation d'une phrase laisse une « trace », ou une série de traces ; ces traces constituent des chaînes co-référentielles qui

permettent (à l'analyste, au moins) de bâtir des interprétations différentes pour des éléments qui ont été déplacés dans la phrase. Dans l'exemple d'une phrase passive, on considère que le sujet de la phrase (le « patient » qui est monté jusqu'à la position spécifique de TP), laisse une trace dans sa position initiale (donc, dans la position « complément » du VP). Les notions de déplacement et de co-référence constituent donc deux mécanismes indissociables dans l'analyse générative de la phrase.

Dans une certaine mesure, le motif du « déplacement » a toujours été un aspect central de la grammaire traditionnelle, une métaphore employée pour exprimer des relations entre paraphrases et d'autres énoncés similaires. L'explication traditionnelle du passif en anglais ou en français, par exemple, suggère que le complément du verbe est « déplacé » dans une position antérieure de la phrase afin d'occulter le rôle de l'agent. De même, les grammairiens génératifs ne sont pas les seuls à supposer qu'un ordre syntaxique inhabituel est dérivé d'un ordre canonique (il suffit d'examiner les termes employés par les grammairiens pour discuter de ces phénomènes : *détachement*, *dislocation*, *extraposition*, *inversion*, *permutation*, etc.). Mais il est important de noter que lorsque les grammairiens générativistes évoquent le déplacement, ils se réfèrent non seulement au mouvement explicite au sein de la phrase, mais aussi aux déplacements sous-jacents pendant la génération de la phrase : ce concept implique l'existence de « catégories vides » (*empty slots*), de relations de « co-référence » (appelées *traces* ou *indices*), l'emploi de pro-formes virtuelles (marquées *PRO* ou *pro*), ainsi que de nombreuses autres entités plus ou moins intangibles. Ces notions ne sont pas considérées comme des métaphores ou des conventions créées à des fins explicatives. Ce sont plutôt, selon la conception générative du langage, de véritables mécanismes relevant du système cognitif du locuteur. Or ces mécanismes, et les différentes composantes de la théorie générative peuvent paraître superflus. Mais ces notions ont une cohérence pour les tenants du modèle génératif : à condition d'accepter que les mécanismes du déplacement et de la co-référence puissent constituer des explications adéquates pour de nombreux phénomènes grammaticaux. Ainsi, dans cette optique, la « théorie-théta » n'est rien d'autre qu'un rappel de l'axiome (G6) que nous avons cité plus haut : toute phrase, quelle que soit sa complexité, est dérivée (par déplacement) d'un prédicat primitif doté d'un certain nombre d'arguments obligatoires. De même, la « théorie des cas » impose un ordre syntaxique canonique sur l'ensemble des syntagmes de la langue : toute séquence qui ne correspond pas à cet ordre « moyen » doit être le résultat d'un déplacement. Enfin, la « théorie du liage » est un mécanisme qui permet de retracer (par l'identification d'indices co-référenciels) l'ordre initial de la phrase après les nombreuses permutations permises par le principe dit « déplacement-alpha ».

Il est intéressant de noter que la théorie du déplacement et de nombreux autres aspects de l'approche générative actuelle ont leurs origines dans l'étude comparative des « ajouts » (des constructions adverbiales ou *adjuncts*). Nous avons étudié cette question dans Gledhill (2005, 2008), où nous avons mis en cause la notion du déplacement, tout en soulignant l'importance des contraintes lexico-grammaticales sur la syntaxe des ajouts. Nous nous proposons de résumer notre argument ici. Les ajouts ont trois propriétés en anglais ; (i) ce sont des modificateurs facultatifs au niveau de la proposition, (ii) à la différence des sujets et des compléments, plusieurs ajouts peuvent modifier une proposition simultanément, et (iii) un ajout peut occuper de nombreuses positions potentielles dans la même proposition. Cette dernière propriété connaît une contrainte assez forte en anglais : un ajout interrompt rarement un prédicateur<sup>2</sup> et son complément. Cependant, cette contrainte n'est pas universelle, comme l'ont remarqué de nombreux analystes (Kayne 1975, Harris 1978, Mélis 1983). En français, par exemple, les ajouts se trouvent régulièrement dans la séquence prédicateur + ajout + complément (PAC), comme on peut le voir dans (3a), un exemple souvent cité dans la littérature générative (voir par exemple Boeckx 2006, 56) ainsi que (4a) un exemple attesté (il s'agit d'un *ticker*, un titre déroulant de la chaîne télévisée « LCI », le 23 mars 2007) :

- (3a) Jean mange rapidement une pomme.  
(4a) La candidate PS à l'élection présidentielle critique vertement les hauts fonctionnaires proches des socialistes.

Pour traduire ces phrases en anglais, nous devons adopter une séquence alternative, APC ou PCA :

- (3b) John (quickly) eats (\*quickly) an apple (quickly).  
(4b) The Socialist Party candidate for the presidential elections (strongly) criticises (\*strongly) senior civil servants who are close to the socialists.

Il existe donc en anglais une préférence nette pour des séquences autres que PAC. Cette tendance a déjà été observée par les linguistes empiriques (Jacobson 1964, Quirk et al. 1985). Mais les grammairiens génératifs considèrent que la restriction sur les ajouts constitue un paramètre fondamental de la syntaxe anglaise, comme le dit Ernst :

Any theory must account for a number of basic word order facts for English complements and postverbal adjuncts. First, adjuncts do not occur between the verb and a nonheavy direct object [...]. (Ernst 2002:207)

Comme d'autres linguistes génératifs, Ernst suppose qu'il est possible d'expliquer ce phénomène par une règle formelle ; lorsqu'un complément est « lourd » (plus long ou plus structurellement complexe qu'un ajout), on le déplace vers la fin de la phrase :

[...] orders in which a postverbal adjunct precedes a complement [...] must be the result of rightward movement of the complement. (Ernst 2002:226)

Cette hypothèse pose néanmoins un certain nombre de problèmes. On peut se demander, par exemple, pourquoi le complément doit se déplacer et non pas d'autres éléments de la phrase.

<sup>2</sup> La terminologie fonctionnelle (Halliday 1985) distingue entre « prédicats » et « prédicateurs » : un prédicat correspond soit à un prédicateur (un verbe lexical) plus son complément, soit à un prédicateur seul.

En effet, d'autres grammairiens, notamment Roberts (1997) et Cinque (1999), ont proposé des mécanismes alternatifs : pour Roberts, c'est le prédicateur qui est déplacé et non l'ajout, et selon Cinque c'est plutôt l'ajout. De même, on peut se demander pourquoi cette règle (qui impose la post-position d'un complément « lourd ») s'appliquerait à l'anglais, mais non pas au français, qui semble autoriser la séquence PAC beaucoup plus librement. Or la solution proposée par Roberts (1997) indique à quel point le déplacement est devenu un mécanisme central pour le modèle génératif. Roberts considère que dans des langues comme le français, le verbe lexical (V) est un « verbe léger », une propriété qui permet au V de monter vers une position sous TP. Par contre, dans des langues comme l'anglais, le V est toujours « lourd », ce qui explique non seulement l'impossibilité d'interrompre le V et son complément, mais aussi l'impossibilité de déplacer le V dans des structures interrogatives (comme nous le verrons plus loin). Il est intéressant de noter, en passant, que les générativistes n'affirment pas que la syntaxe du français est exceptionnelle, mais il est tout de même sous-entendu que la syntaxe de l'anglais constitue la « norme » ;

How can X'-theory allow [adjuncts] to intervene between the verb and its complement in the French examples [...]? We certainly don't want to say that X'-theory allows French to have a different hierarchical structure inside VP as compared with English. Whatever the final verdict is on parameters of linear order, everyone agrees that hierarchical structure should not differ across languages. (Roberts 1997, 32).

Les détails des analyses proposées par Roberts, Cinque ou Ernst ne devraient pas nous retenir ici. Il est à notre avis plus important d'explorer le comportement lexico-grammatical des ajouts, un facteur qui est occulté si l'on ne considère que la syntaxe formelle de la phrase. Or les analystes fonctionnalistes ont déjà exploré le comportement lexico-grammatical des constructions adverbiales (Matthiessen 1998). De même, nous avons montré (Gledhill 2005, 2008) que certaines constructions adverbiales sont systématiquement associées à la séquence PAC. Dans ces cas, la présence d'une construction adverbiale ne peut pas être considérée comme le résultat d'un déplacement syntaxique. Certes, ces constructions ne sont pas très fréquentes, mais elles constituent tout de même une famille d'expressions régulières et facilement repérables dans un grand corpus de textes. Dans une première série d'emplois, une construction adverbiale en *with* modifie un procès mental. Il s'agit la plupart du temps d'une réaction exprimée au début d'un rapport (on note la présence fréquente d'une date) :

- (5a) Having spent some weeks in 1951 as medical officer... in Aldershot, I recall with amusement many of the subterfuges and deceptions described by Albert Morris.
- (5b) I read with dismay the report by Auslan Cramb (11 March) concerning the killing of golden eagles.
- (5c) Editor , — I have followed with interest the continuing debate on the future of primary care.
- (5d) I read with interest the article on the introduction of information technology into the NHS (Kicking and screaming, November 23).
- (5e) I watched with interest the UTV Counterpoint programme, 31 October 1991, featuring Denis Faul ....

Dans chacun de ces exemples (5a-e), la présence de l'ajout n'est pas grammaticalement obligatoire, mais il est difficile de concevoir l'énoncé sans cet élément lexical. Il s'agit de ce que nous appelons des « constructions discursives », des schémas lexico-grammaticaux qui sont soumis à de très fortes contraintes collocationnelles. Or on peut comparer ces emplois à une autre série d'exemples :

- (6a) However, we should bear in mind the earlier point about the resolution of the data....

- (6b) When granting approval, planners took into consideration, roads, design of the course, conservation and effect on wildlife.
- (6c) In particular it has attempted to take on board community aspirations and local authority plans rather than ride roughshod over local wishes...
- (6d) Hodgkiss said it brought to mind Henry James's simile for the dress of Sarah Pocock, "scarlet like the scream of someone falling through a skylight".
- (6e) I have always made it clear that I take seriously any allegations of misbehaviour...

La particularité des exemples (6a-e) est que l'adverbe ou le syntagme prépositionnel est obligatoire. Il ne s'agit donc pas d'un ajout dans le sens strict du terme. Ce sont ce que nous appelons des « constructions dénominatives », des signes complexes qui représentent un seul choix au niveau de l'énoncé. D'un point de vue structurel, la relation entre le prédicateur et son extension est tellement proche que l'on doit considérer que les deux éléments forment un seul prédicat complexe. Dans tous ces exemples (5 et 6), il nous semble que la séquence PAC n'est pas simplement le résultat d'une règle stylistique ou syntaxique (comme celle proposée par Ernst). Des exemples de lexicalisation de ce type démontrent assez clairement que les « règles » habituelles de la grammaire ne s'appliquent pas aussi universellement que les générativistes ont tendance à penser : elles sont en effet souvent (peut-être toujours) court-circuitées par le principe de la collocation.

## 5. La syntaxe de la phrase : structure dérivée ou signe distinctif ?

Nous avons indiqué plus haut que la grammaire générative cherche à établir les principes fondamentaux d'une grammaire universelle hypothétique en comparant des langues différentes et en analysant les mécanismes les plus « centraux » dans l'organisation de la phrase. La méthode employée pour atteindre ce dernier objectif consiste à effectuer des manipulations syntaxiques (des tests, des paraphrases grammaticales, des transformations) afin de démontrer la structuration implicite ou **sous-jacente** des phrases. Dans un premier temps, ce genre d'analyse peut se faire sans référence à des principes universels ou à d'autres langues : il s'agit simplement de démontrer qu'une phrase peut être dérivée d'une phrase équivalente à l'aide de mécanismes syntaxiques formels. Dans une démonstration célèbre de ce principe, Chomsky examine la structure sous-jacente des constructions interrogatives (1965, 145) :

- (7a) The man who had been fired returned to work.
- (7b) \*Had the man who (t) been fired returned to work?
- (7c) \*Returned the man who had been fired (t) to work?
- (7d) \*(Did) the man who had been fired returned to work?
- (7e) Did the man who had been fired (t) return to work?

Les exemples (7b-c) démontrent que l'interrogation en anglais ne s'effectue pas simplement par l'inversion du premier auxiliaire et du sujet, ni du verbe principal et du sujet (une construction



néanmoins valable dans d'autres langues, comme l'allemand). L'exemple (7b) indique aussi que l'interrogation doit prendre en compte la structure sous-jacente de la phrase : ici, notamment, elle doit s'opérer au niveau de la proposition principale (*the man... returned to work*), et non pas au niveau de la proposition relative (*who had been fired*). Enfin, les exemples (7d-e) montrent, selon Chomsky, que l'interrogation en anglais implique non pas un auxiliaire présent dans la structure « de surface », mais plutôt un morphème abstrait (un « opérateur ») qui exprime le temps verbal ou la relation entre le sujet et le prédicat. Selon la « théorie des cas », cet opérateur se déplace vers la position initiale d'une phrase interrogative, nécessitant au passage la présence d'un auxiliaire qui est absent dans le prédicat initial : *do*. Enfin, selon la « théorie du liage » on suppose que l'opérateur laisse derrière lui une trace (marquée « t » ici), qui bloque la formation d'une flexion supplémentaire (représentée dans 3e : *Did the man... (t) return*).

La construction interrogative montre deux principes centraux du modèle génératif : (i) le déplacement est un facteur fondamental dans la construction des paraphrases grammaticales, et (ii) les phrases de « surface » sont dérivées de phrases sous-jacentes ou « profondes ». Or, dans un autre exemple célèbre, Chomsky (1965, 22) postule que deux phrases superficiellement similaires (8a) et (9a) ne sont pas dérivées de la même structure sous-jacente :

- (8a) I expected John to leave.
- (8b) = John was expected to leave.
- (8c) It was expected that John leave.
- (8d) = For John to leave was expected.
- (8e) I expected a specialist to examine John.
- (8f) = I expected John to be examined by a specialist.
- (8g) I expected this to happen.
  
- (9a) I persuaded John to leave.
- (9b) = John was persuaded to leave.
- (9c) \*It was persuaded that John leave.
- (9d) \*For John to leave was persuaded.
- (9e) I persuaded a specialist to examine John.
- (9f) ≠ I persuaded John to be examined by a specialist.
- (9g) ?I persuaded this to happen.

Selon Chomsky, le test de la « passivation » montre que les phrases actives (8a, 9a) peuvent être reformulées par des phrases passives (8b, 9b), ce qui suggère que ce sont des paraphrases valables. Par contre, le test de l'« extraposition » montre que dans le cas du verbe *expect*, la phrase extraposée (8c) est une paraphrase acceptable de la phrase non-extraposée (8d), alors que les structures équivalentes avec *persuade* (9c-d) ne sont pas possibles : on doit donc supposer que les structures sous-jacentes de toutes les phrases qui comportent les verbes *expect* et *persuade* ne sont pas équivalentes. Cette hypothèse est confortée lorsqu'on considère des



exemples de « contrôle » (8e-g), des constructions où un élément est à la fois le complément du premier prédicat et le sujet du deuxième. Ces exemples indiquent que le verbe *expect* peut être employé à l'actif et au passif sans changement de sens, alors que les mêmes structures avec *persuade* n'expriment pas la même idée (9e-f), ou ne sont pas acceptables (9g). En somme, tous ces tests semblent démontrer que dans la structure sous-jacente de la phrase, les verbes *expect* et *persuade* n'ont pas les mêmes profils syntaxiques ou **sous-catégorisations** (Chomsky 1965, 120). Selon Chomsky, le verbe *expect* prend pour son complément une proposition entière, alors que le verbe *persuade* prend deux compléments : en premier lieu un groupe nominal, ensuite une proposition subordonnée. Or la notion de « sous-catégorisation » ressemble au principe de la collocation que nous avons mentionné plus haut. Mais il est important de noter que la sous-catégorisation correspond seulement à une contrainte syntaxique entre un élément lexical et une structure syntaxique. Chomsky utilise donc cet exemple pour souligner avant tout les effets implicites du déplacement : deux phrases ne peuvent être des paraphrases grammaticales équivalentes que si elles sont dérivées d'une seule proposition sous-jacente.

Enfin il convient de mentionner un aspect de l'analyse générative qui concerne autant la sémantique que la syntaxe : l'« effet de portée » (*scope effect*), c'est-à-dire l'interprétation variable d'un élément selon les diverses positions qu'il peut occuper dans la phrase. Cette notion a été développée par les « sémanticiens génératifs » (Lakoff 1971, Perlmutter & Rosen 1984, Jackendoff 2002), et elle a été par la suite adoptée par le courant chomskyen ainsi que par d'autres grammairiens (par ex., Huddleston & Pullum 2002). Ainsi, selon Perlmutter & Rosen (1984) les phrases actives (10a, 11a) et leurs paraphrases passives (10b, 11b) ont des interprétations différentes :

(10a) Beavers build dams.

(10b) Dams are built by beavers.

(11a) Chacun dans cette salle parle au moins deux langues.

(11b) Au moins deux langues sont parlées par chacun dans cette salle.

Selon ces linguistes, une interprétation possible dans (10b), mais non (10a), est que tous les *barrages* sont construits par des castors. De même dans (11b), le sujet *deux langues* peut référer aux mêmes *deux langues*, alors que dans (11a) on peut davantage envisager un nombre plus important. Dans les deux cas, ces grammairiens considèrent que lorsqu'un quantificateur se trouve en position initiale de la phrase, cet élément a une portée plutôt « étroite » sur l'interprétation de la quantité (le pluriel indéfini dans 10b, ou le chiffre spécifié dans 11b), alors que lorsqu'il se trouve dans une structure subordonnée (ou « inférieure »), il a une interprétation

plus « large ». Or ces exemples montrent que même si deux phrases équivalentes ont la même structure sous-jacente (selon l'analyse générative de la phrase), leurs interprétations peuvent différer. Ce genre de constat a mené Chomsky (1999) et d'autres linguistes génératifs à abandonner la distinction initiale entre « structure de surface » et « structure profonde ». Dans les versions antérieures de la théorie, on supposait que les transformations (ou d'autres déplacements implicites) opérées pendant la génération de la phrase n'avaient aucune incidence sur l'interprétation de la phrase. Or les générativistes postulent maintenant que chaque phrase comporte deux structures implicites à chaque étape de sa dérivation : une « forme phonique » et une « forme logique ». La théorie générative est donc passée d'une approche où la dérivation formelle était considérée comme l'objet central de l'analyse, à une théorie où l'interprétation est plus centrale, mais toujours dans un contexte où celle-ci correspond au décodage plus ou moins mécanique des éléments présents ou sous-jacents.

En employant des batteries de tests syntaxiques et en identifiant des « paraphrases grammaticales », Chomsky et ses successeurs ont établi une méthodologie systématique qui mérite l'attention des grammairiens fonctionnalistes. Mais la méthode générative comporte un défaut fondamental : les paraphrases créées par ces tests n'ont jamais le même sens que les phrases équivalentes ou sous-jacentes. La notion même d'« équivalence » a été contestée par de nombreux linguistes structuralistes (voir à ce propos Beedham 2005) et il serait instructif d'examiner le point de vue des grammairiens fonctionnalistes sur ce point. Or dans cette perspective, les énoncés similaires sont considérés « apparentés » mais jamais équivalents (Halliday 1985 utilise le terme *agnate*). De même, on considère que les transformations utilisées par les grammairiens génératifs (comme l'interrogation, le passif, l'extraposition, etc.) ne sont pas des opérations abstraites, mais plutôt des signes grammaticaux à part entière, des formes linguistiques qui, comme le démontrent bien les tests de Chomsky, dépendent souvent pour leur existence de la structure lexico-grammaticale du reste de l'énoncé. Par exemple, les exemples d'interrogation (7a-e) que nous avons cités plus haut démontrent qu'une des fonctions principales de cette construction est de mettre en évidence un élément qui exprime l'assertion (ou *mode* selon Halliday). Peu importe, en fait, comment ce procédé est réalisé ; l'interrogation peut en fait se manifester de nombreuses manières :

- (7e) Did the man who had been fired return to work?
- (7f) The man who had been fired returned to work, didn't he ?
- (7g) Didn't the man who had been fired return to work?
- (7h) Really, the man who had been fired returned to work ?
- (7i) The man who had been fired *returned* to work !?

Du point de vue du fonctionnaliste, alors, l'interrogation n'est pas une opération syntaxique mais plutôt un signe linguistique, avec une forme conventionnelle et une fonction communicative spécifique. Il s'ensuit qu'il ne peut y avoir une équivalence formelle entre la phrase « simple » (7a) et ses « paraphrases » interrogatives (7e-i). Par exemple, comment justifier la présence de l'auxiliaire *do* dans ces constructions ? L'explication de Chomsky est que cet opérateur doit être présent dans la phrase sous-jacente, mais seulement si d'autres auxiliaires sont absents. Or, comme nous l'avons mentionné lors de notre discussion sur les

ajouts plus haut, ce genre d'explication n'est en réalité qu'une description formelle (et plutôt *ad hoc*) de ce qui se passe en anglais. Le grammairien fonctionnaliste ne peut pas se contenter de décrire le mécanisme de l'interrogation ; il doit aussi chercher une explication communicative. Dans ce cas, on peut supposer que l'interrogation en anglais était à l'origine une reformulation stylistique qui est devenue extrêmement productive, c'est-à-dire applicable à des catégories de plus en plus larges d'énoncés (on dit que la forme s'est « grammaticalisée », Brinton, & Traugott 2005).

Le même type de raisonnement s'applique aux exemples de structuration sous-jacente cités par Chomsky (8a-9a). Selon la notation du modèle SF, ces phrases peuvent être analysées de la façon suivante :

- (8a) (A) I expected John // (B') to leave.  
(9a) (A) I persuaded John // (Bx) to leave.

Contrairement à l'analyse générative, nous considérons que ces phrases ont la même structure grammaticale : en l'occurrence, une proposition subordonnée (indiquée ici par les barres obliques //) occupe la même position dans chaque phrase. La seule différence entre ces énoncés est la relation sémantique entre les deux propositions. Dans (8a), la proposition subordonnée (B) est une « projection » (symbolisée par « ' ») de la proposition principale (A), un sens qui est déterminé par le prédicat principal (un procès mental comme *believe, expect, feel, say*). Une justification pour cette analyse est que le procès exprimé par la proposition (B') n'est pas affecté par le procès dans (A), mais seulement envisagé. Par contre, dans (9a) la proposition subordonnée (B) est une « expansion » (symbolisée par « x ») de la proposition principale (A), une relation que l'on peut associer aux verbes « causatifs » (*encourage, force, make, persuade*). La justification pour cette analyse est que la proposition (Bx) est clairement affectée par la proposition (A). Or il convient de rappeler que pour Chomsky les comportements syntaxiques de ces phrases sont imputables à des différences structurelles profondes. L'analyse fonctionnelle de ces exemples démontre, au contraire, qu'il n'est pas nécessaire de postuler une structure profonde pour identifier des différences de comportement structurel.

Jusqu'ici nous avons identifié des motivations sémantiques pour expliquer des différences de comportement structurel. L'exemple de la « portée structurelle » nous permet par contre d'examiner un cas où des interprétations divergentes peuvent être imputées à des différences structurelles. Nous avons vu plus haut que certains grammairiens génératifs considèrent que l'interprétation de la portée dans une phrase active (10a, 11a) est différente lorsque cette phrase est reformulée au passif (10b, 11b) (Permuter & Rosen 1984, Boeckx 2006). Or cette analyse est compliquée par de nombreux facteurs. D'abord, il convient de noter que la paraphrase citée par ces linguistes (10b) nous paraît discutable. En effet, les exemples suivants suggèrent que la passivation de la phrase (10a) est seulement acceptable si la portée du sujet est modifiée par un opérateur plus précis (un numératif comme *lots of*, ou un déictique comme *this*), ce qui n'est pas le cas pour (10b) :

- (10a) Beavers build dams.  
(10b) ?Dams are built by beavers.  
(10c) \*Dam is built by beavers.  
(10d) This dam was built yesterday by beavers.  
(10e) Lots of dams are built by beavers.

Mais admettons pour l'instant que l'énoncé (10b) soit recevable. Il n'est pas difficile de démontrer que cette phrase n'est en aucun cas une paraphrase équivalente de la phrase active (10a). Pour s'en rendre compte, il suffit d'effectuer une analyse fonctionnelle des deux exemples (ici nous suivons Banks 1994, 2005, notamment son traitement du passif) :

(10a)	<i>Beavers</i>	<i>build</i>	<i>dams.</i>	
(i)	Thème	Rhème		
(ii)	Acteur	Procès Matériel	Affecté	
(10b)	<i>Dams</i>	<i>are</i>	<i>built</i>	<i>by beavers.</i>
(i)	Thème	Rhème		
(ii)	Porteur	Procès Relationnel	Attribut	Circonstantiel

Il existe donc au moins deux différences importantes entre ces énoncés : (i) au niveau des fonctions textuelles, et (ii) au niveau des fonctions sémantiques. Au niveau textuel, il est évident que le choix d'un thème particulier change nécessairement notre interprétation de l'énoncé. Si l'énonciateur choisit *Dams* on doit supposer, sans d'autres informations contextuelles, que les « barrages » constituent un point de départ pertinent pour son message, un choix qui mène automatiquement à une interprétation plus « large » du référent. Cette référence peut être modifiée par des spécifications dans le reste de la phrase (*Dams are built by Beavers + in the wild + instinctively* etc.) Mais l'interprétation large (*Tous les barrages...*) est aussi renforcée par des différences au niveau des fonctions sémantiques. Dans (10a) le prédicat exprime un procès matériel (où l'on suppose qu'un participant est affecté ou créé par un autre participant), alors que dans (10b) le prédicat réfère à un procès relationnel (où un participant, le « porteur », est associé à un attribut). Dans l'exemple (10b), on peut considérer que la forme passive du verbe contribue à une interprétation où le référent est défini ou caractérisé (10b), alors que le même référent est un participant actif dans (10a). Nous reconnaissons que ce traitement du passif (d'abord proposé par Banks 1994) ne correspond pas à la vision traditionnelle. Mais cette analyse n'est pas une particularité du modèle systémique fonctionnel. Une analyse comparable a été adoptée par les grammairiens structuralistes, notamment Beedham (2005) qui propose que le passif est un signe grammatical qui exprime un aspect « perfectif ». Malgré des différences de détail, ces linguistes semblent s'accorder sur un point : les paraphrases grammaticales comportent des signes grammaticaux différents, ce qui mène donc inévitablement à des différences d'interprétation.

## 6. Les pronoms réfléchis : co-référence ou collocation ?

Jusqu'ici nous avons évoqué des mécanismes de déplacement relativement tangibles et explicites, en particulier l'interrogation, le passif, l'extraposition. Mais les grammairiens génératifs examinent également des cas de déplacement implicite, notamment des exemples de **co-référence**, où l'interprétation d'un élément (souvent un pronom ou une anaphore) dépend de la présence d'un autre élément dans la même phrase. Par exemple, Chomsky (1973) postule qu'il est seulement possible d'exprimer un pronom anaphorique ou réciproque (*myself, herself, one another*, etc.) dans une structure plus subordonnée que son antécédent (ici marqué par l'indice « i ») :

- (12a) John (i) likes himself (i).
- (12b) \*Himself (i) is liked by John (i).
- (12c) ≠ He (j) is liked by John (i).
- (12d) John (i) took a picture of himself (i).
- (12e) A picture was taken by John (i).
- (12f) \*A picture of himself (i) was taken by John (i).

Cependant, l'exemple (12g) semble contredire ce principe :

- (12g) Which picture of himself (i) does John (i) like ?

Pour Chomsky, le syntagme *which picture of himself* doit être interprété comme s'il occupait une position subordonnée (ou « inférieure ») dans une phrase sous-jacente. En d'autres termes, la phrase interrogative (12g) est dérivée de (12h) :

- (12h) John (i) likes (which) picture of himself (i) ?

Ce genre d'analyse a provoqué un déluge de travaux sur la « théorie du liage » (par ex. Chomsky 1986, Ross 1986, Rizzi 1990, Guéron & Haegeman 1999), et la notion a été appliquée à de nombreux autres phénomènes. Par exemple, Chomsky (1986) avait examiné les « îlots elliptiques ». Ces constructions sont formées lorsqu'un complément monte d'une proposition subordonnée à une position initiale lors d'une transformation interrogative, par exemple :

- (13a) John said that Bill bought something (i).
- (13b) What (i) did John say that Bill bought (i)?

Par contre, dans d'autres cas cette « montée » est bloquée :

- (14a) John asked whether Bill bought something (i).
- (14b) \*What (i) did John ask whether Bill bought (i)?

L'explication proposée par Chomsky est qu'un pronom interrogatif ne peut renvoyer à un référent dans une position subordonnée si le complémenteur *whether* occupe la position CP. En d'autres termes, certains éléments de la phrase constituent des **barrières** au déplacement (et donc à l'interprétation) des informations dans la phrase : en anglais, ces sont les éléments en *wh-* qui se trouvent aux emplacements structurels charnières (ici, la position « spécifieur de CP », une structure qui introduit les propositions subordonnées ou enchâssées). Dans une autre série d'exemples, Chomsky (1982) observe que certaines phrases peuvent comporter de nombreuses ellipses, comme dans (15a-16a).

- (15a) Which (i) book did you file (i) after reading (i) ?

(16a) What (i) did John file (i) without reading (i) ?

Ces exemples sont appelés des « trous parasites », parce que les ellipses dans les propositions subordonnées dépendent d'une ellipse déjà existante dans la proposition principale. Or cette construction n'est pas acceptable dans des phrases où un complément est présent dans l'une ou l'autre des propositions (15b-c, 16b-c) ou lorsque la proposition principale ne comporte pas d'ellipse à parasiter (17) :

(15b) \*Which (i) did you file the report (i) after reading (i) ?

(15c) \*Which (i) did you file (i) after reading the report (i) ?

(16b) \*What (i) did John file the book (i) without reading (i) ?

(16c) \*What (i) did John file (i) without reading the book (i)?

(17) \*She reviewed War and Peace (i) without reading (i).

Les exemples (15a, 16a) sont grammaticalement acceptables, selon Chomsky, parce que le pronom interrogatif en *wh-* renvoie à plusieurs éléments identiques dans la sous-structure de la phrase ; autrement dit, pour établir la co-référence du pronom, on doit pouvoir identifier sans interruption une trace du complément dans le prédicat principal ainsi que dans un prédicat subordonné, ce qui n'est pas le cas dans (15b-c, 16b-c, et 17).

Un phénomène similaire a été étudié par Ross (1969) et plus récemment Merchant (2001) :

(18a) She bought a big car (i), but I don't know how big (a car she bought) (i)

(18b) \*She bought a big car (i), but I don't know how big (she bought it (i) / she bought a \_\_ car (i).)

Ce genre d'ellipse est appelé « éclusage » (*sluicing*), une référence à l'action de barrer ou de faire passer un certain nombre d'informations dans le « courant » de la phrase. Les constructions de ce type (18a), semblent démontrer de nombreux processus de déplacement, notamment la « montée » du complément (*a car she bought*), et l'« extraction » de l'élément interrogé (*how big a car she bought*). Or Merchant (2001) propose que l'exemple (18b) est bloqué par un mécanisme similaire à la barrière qui contraint les déplacements dans (16b, 15b-c, 16b-c). Selon cette hypothèse, tout élément lexical peut normalement monter à la position CP ou passer au-delà de la barrière représentée par CP ; la seule condition est que l'élément lexical entier doit monter, et il ne doit pas y avoir d'interruptions (comme dans 16b) ou de résidus (15b-c, 16b-c). Par ailleurs, Merchant note que dans certaines langues germaniques, notamment l'anglais et le suédois (mais pas l'allemand et le néerlandais), il est possible d'isoler une préposition dans une structure interrogative mais non de l'omettre (19a-b), alors qu'il est possible d'omettre la préposition dans les constructions elliptiques (20a) :

- (19a) Who (i) was he talking with (i) ?  
(19b) With who(m) (i) was he talking (i) ?  
(20a) Peter was talking with someone (i), but I don't know who (i).

On pourrait supposer, à partir de ces exemples, que les interrogations (19a-b) n'ont pas les mêmes propriétés que les constructions elliptiques (20a). Mais les exemples (20b-c) montrent que la préposition peut aussi être conservée dans des contextes elliptiques :

- (20b) Peter was talking with someone (i), but I don't know who (he was talking) with (i).  
(20c) Peter was talking with someone (i), but I don't know with who(m) (i) (he was talking).

Ces exemples suggèrent qu'une phrase où le complément de la préposition monte à la position CP, *I don't know who with* (20b), est aussi acceptable qu'une version où le complément reste dans sa position sous-jacente, *I don't know with who* (20c), une variation qui rappelle l'alternance *with whom / who with* dans les interrogatives. Selon Merchant ce genre de construction existe aussi en allemand et en néerlandais, mais dans ces langues il n'est pas possible d'isoler la préposition dans les constructions interrogatives (par ex. en néerlandais : *Met wie spreekt hij / \*Wie spreekt hij met ?*), et il n'est pas possible d'inclure la préposition dans les constructions elliptiques (*Peter heeft met iemand gesproken, maar ik weet niet \*(met) wie.*) Pour Merchant, ce genre de différence indique que le comportement de la préposition dans les constructions interrogatives et elliptiques correspond à deux versants du même phénomène : en d'autres termes, il s'agit d'un paramètre formel qui s'applique d'une certaine façon en anglais et en suédois, et de façon symétriquement inverse en allemand et en néerlandais. Pour le grammairien génératif, ce genre d'exemple suggère que les paramètres d'une grammaire universelle hypothétique ne concernent pas seulement des constructions grammaticales isolées, mais plutôt des faisceaux complexes de systèmes grammaticaux.

Les phénomènes de liage et de co-référence concernent des relations cohésives qui fonctionnent non pas au niveau du texte (la « cohésion » dans le sens de Halliday & Hasan 1976), mais au niveau grammatical de la proposition. Ces phénomènes ne sont pas souvent étudiés par les grammairiens systémiques fonctionnels. Une raison, sans doute, vient du fait que les exemples de liage étudiés par les générativistes paraissent trop marginaux, et la discussion tourne presque exclusivement autour de problèmes internes de la théorie (voir à ce propos Guéron 1993, Haegeman 1994). Une autre raison est que les grammairiens SF s'intéressent à des exemples authentiques, et qu'il ne leur arrive pas souvent d'analyser des exemples inventés, encore moins des fautes inventées comme (12b) *\*himself is liked by John*. Il nous semble néanmoins que le modèle SF peut tirer de nombreux enseignements de ces constructions. Par exemple, les grammairiens génératifs avancent des explications théoriques assez sophistiquées pour exclure des exemples comme (12b). Mais il n'est pas difficile de trouver des exemples authentiques qui semblent contredire la restriction postulée par Chomsky. Par exemple, d'un point de vue



descriptif et diachronique, on sait qu'il existe de nombreux contextes où deux formes d'un pronom (*me* et *myself* etc.) sont possibles. Voici quelques exemples de variation potentielle que nous avons trouvés sur Internet et dans le *British National Corpus* (BNC) :

- (21a) Thank you for meeting today with Tim Brown, Bill Smith and me / myself regarding the seminar in April...
- (21b) The bank has offered so many convenient services, such as checking by phone and online banking, that many of their customers no longer visit the bank him or herself / themselves.
- (21c) John D. Rockefeller has been careful to have it understood that the latest photograph of him/himself was taken at others' solicitation
- (21d) [moyen anglais] he cladde hym as a poure laborer / he cladde hym self.
- (21e) Now as for you / yourself what has your experience told you over the years?

Ces exemples ne sont pas tout à fait comparables, et de nombreux facteurs sont à prendre en considération. Mais si Chomsky et d'autres grammairiens soulignent des facteurs purement structurels, il nous semble qu'il faut également prendre en compte les contextes lexicogrammaticaux de ces formes. Ainsi, on peut observer dans le BNC que le pronom *himself* n'apparaît que dans un nombre assez restreint de contextes. Par exemple, lorsque le pronom est introduit par *of*, *himself* correspond typiquement au complément indirect d'une construction attributive :

- (22a) Since Alito is so clearly ashamed of himself, shouldn't we be ashamed of him...
- (22b) Evidently this youth could take quite good care of himself on his own account
- (22c) I'm sure he's made a fool of himself
- (22d) Senator John McCain poked fun of himself
- (22e) Jerry Stackhouse has always thought highly of himself
- (22f) Later, Gary Walker, 24, took a phonecam shot of himself
- (22g) He had never thought of himself as a master of the understatement, ...
- (22h) Faustino will play an "exaggerated" version of himself who runs a porn shop, ...
- (22i) So he built an android version of himself

Il est intéressant d'observer de plus près l'exemple (22f), qui correspond en effet à l'exemple (10d) cité par Chomsky. Or, contrairement à tous les autres exemples cités ici, cet exemple est une expression autonome, un groupe nominal qui peut être extrait et utilisé dans d'autres constructions (*the photograph / picture / portrait + of himself + was eliminated*). De même, on peut observer (dans le BNC) que cette construction est très productive (il s'agit non seulement de noms indiquant une *image*, mais aussi plus généralement des noms qui réfèrent à une auto-évaluation : *his + assessment, definition, expectation, estimation, impression, opinion, vision + of himself*). Cette observation ne contredit pas directement les observations des linguistes générativistes sur le phénomène de la « co-référence ». Mais il est intéressant d'observer comment des formes grammaticales que l'on croirait seulement motivées par des considérations purement structurelles (l'anaphore ou la réciprocité) s'associent à des contextes sémantiques tout à fait prévisibles.

## 7. Conclusion

Nous avons vu dans les sections précédentes que les linguistes génératifs et les tenants du modèle systémique fonctionnel se divisent sur deux points essentiels : (i) le mode d'explication



des phénomènes linguistiques, et (ii) l'objet fondamental de la linguistique. Beaucoup d'encre a coulé à propos des différents modes d'explication adoptés par la grammaire générative par rapport aux autres modèles linguistiques (pour une discussion de la position structuraliste voir Beedham 2005, et pour la position fonctionnaliste voir Bloor & Bloor 2007). Il suffit de remarquer ici que si le grammairien génératif se consacre à la modélisation formelle et à la formulation d'axiomes concernant une « grammaire universelle », le grammairien SF se propose d'expliquer des phénomènes linguistiques dans les termes de la communication. Cette différence a un effet sur les visées théoriques des deux modèles : l'objectif de la grammaire générative a toujours été relativement stable (la caractérisation de la « compétence linguistique »), alors que les objectifs des grammairiens SF peuvent varier selon le type de texte analysé ou le programme de recherche des analystes concernés.

Concernant l'objet fondamental de la linguistique, nous avons indiqué plus haut que le grammairien génératif s'intéresse surtout aux phrases isolées, souvent des exemples inventés pour les besoins de la démonstration, alors que le grammairien fonctionnaliste se préoccupe avant tout des énoncés attestés, des messages faisant partie de textes ou de discours étendus. Cette différence de perspective a un effet sur les méthodes d'observation employées par les deux types de linguistes. Les générativistes manipulent les phrases et créent des paraphrases grammaticales (employant des « transformations »), alors que les grammairiens fonctionnalistes identifient les différents systèmes de signification qui sont à l'œuvre dans chaque énoncé (notamment les « strates » de la sémantique, la lexico-grammaire, le discours). Bien sûr, ces deux méthodes devraient être complémentaires. Mais s'il est vrai que le grammairien génératif pourrait se mettre à employer des exemples attestés tirés d'un corpus, de même que le fonctionnaliste pourrait utiliser des manipulations formelles pour expliquer des problèmes syntaxiques, il ne nous semble pas possible de réconcilier les deux types d'analystes quant à la conception fondamentale des phénomènes linguistiques. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises dans ce texte, les mécanismes d'explication adoptés par les générativistes sont exclusivement formels : la phrase est un objet dérivé d'un prédicat « primitif », et les diverses interprétations que l'on peut associer aux phrases dépendent de leurs structures formelles sous-jacentes. Par contre, pour le grammairien fonctionnaliste, chaque énoncé est une séquence de signes avec une forme conventionnelle et une fonction communicative. Or nous avons vu à plusieurs reprises dans ce document que les grammairiens génératifs posent des questions syntaxiques assez marginales, mais parfois aussi originales. Mais les générativistes (et d'autres linguistes) ont encore tendance à oublier un facteur que nous estimons plutôt crucial pour toute analyse syntaxique : la « collocation », le principe selon lequel chaque signe est associé à un

contexte lexico-grammatical récurrent et régulier, de même que chaque structure grammaticale constitue un signe distinctif. Aussi longtemps que la collocation reste une curiosité exceptionnelle, un phénomène lexical qui n'est pas digne des grammairiens « purs », nous ne pourrions pas tirer d'enseignements significatifs ou intéressants de la théorie syntaxique.

## Références

- Adamczewski, Henri (1982) : *Grammaire linguistique de l'anglais*, Paris, Armand Colin.
- Banks, David (1994) : *Writ in water, Aspects of the scientific journal article*, Brest, ERLA, Université de Bretagne occidentale.
- Banks, David (2005) : *Introduction à la linguistique systémique de l'anglais*, Paris, L'Harmattan.
- Bauer, Laurie (1978) : On lexicalisation (neither a lexicalist nor a transformationalist be). *Archivum Linguisticum* 9(3). 3-14.
- Beedham, Christopher (2005): *Language and meaning. The structural creation of reality*, Amsterdam, John Benjamins.
- Bickerton Derek (1984) : The language bioprogram hypothesis, *Behavioral and Brain Sciences* 1984, Vol. 7/2:173.
- Biloua, Edmond (1998) : *Syntaxe générative: la théorie des principes et des paramètres*, München, Lincom Europa.
- Bloor, Thomas & Meriel Bloor (2004) : *The functional analysis of English : A Hallidayan approach*, 2nd edn., London, Arnold.
- Bloor, Meriel & Bloor Thomas (2007) : *The practice of critical discourse: an introduction*, London, Hodder Arnold.
- Boeckx, Cedric (2006) : *Linguistic minimalism*, Oxford, Oxford University Press.
- Bresnan, Joan (2001) : *Lexical functional syntax*, London, Blackwell.
- Brinton, Laurel & Elizabeth Traugott (2005) : *Lexicalization and language change*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Butler, Christopher (2003) : *Structure and function : A guide to three major structural-functional theories* (Parts 1 & 2), Amsterdam, John Benjamins.
- Chomsky, Noam (1957) : *Syntactic structures*, Den Haag, Mouton.
- Chomsky, Noam (1965) : *Aspects of the theory of syntax*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Chomsky, Noam (1970) : Remarks on nominalisation, R. Jacobs & P. Rosenbaum (éd.) *Readings in English transformational grammar*. Waltham (Mass), Blaisdell, 184-221.
- Chomsky, Noam (1973) : Conditions on transformations, S. Anderson & P. Kiparsky (éd.) *Festschrift for Morris Halle*. New York, Holt, Rinehart & Wilson, 232-286.
- Chomsky, Noam (1982) : *Some concepts and consequences of the theory of government and binding*. *Linguistic inquiry monograph six*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Chomsky, Noam (1986) : *Barriers*. Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Chomsky, Noam (1999) : *The minimalist program*. Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Chomsky, Noam (2005) : Three factors in language design, *Linguistic Inquiry*, 36 :1, 1-22.
- Cinque, Guglielmo (1999) : *Adverbs and functional heads. A cross-linguistic perspective*, Oxford, Oxford University Press.
- Cook, Vivian James (1988) : *Chomsky's universal grammar*, London, Blackwell.
- Cowie, Fiona (1999) : *What's within ? Nativism reconsidered*, Oxford, Oxford University Press.
- Delaveau, Annie (2001) : *La syntaxe. La phrase et la subordination*, Paris, Armand Colin.
- Ernst, Thomas (2002) : *The syntax of adjuncts*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Firth, John Rupert (1957): *Papers in linguistics 1934-1951*, Oxford, Oxford University Press.

- Frath, Pierre (2007) : *Signe, référence, usage*, Paris, Editions LeManuscrit.
- Fromkin, Victoria, Robert Rodman & Nina Hyams (2008). *An Introduction to Language* (8<sup>th</sup> Edition), New York, Harcourt College Publishers.
- Gledhill, Christopher (2000) : *Collocations in science writing*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- Gledhill, Christopher (2003) : *Fundamentals of French syntax*, München, Lincom Europa.
- Gledhill, Christopher (2005) : Problems of adverbial placement in learner English and the British National Corpus, in David Allerton, Cornelia Tschirhold, & Judith Wieser (eds.), *Linguistics, language learning and language teaching*. (ICSELL 10), 85-104, Basel, Schwabe.
- Gledhill, Christopher (2008) : *Le signe et le syntagme : entre phraséologie et lexico-grammaire*, Synthèse présentée en vue de l'Habilitation à diriger la recherche, Université de Bretagne occidentale, 14 novembre 2008.
- Gledhill, Christopher & Pierre Frath (2005) : Free-Range Clusters or Frozen Chunks? Reference as a Defining Criterion for Linguistic Units, *Recherches anglaises et Nord-américaines*, (38), 25-43.
- Guéron, Jacqueline (1993) : La grammaire générative, Cotte, Pierre et al. (éd.) *Les théories de la grammaire en France*, Paris, Hachette, 125-175.
- Guillaume, Gustave (1946-1948, 1971) : *Structure sémiologique et structure psychique de la langue*, Klincksieck, Roch Valin.
- Haegeman, Liliane (1994) : *Introduction to government and binding theory*, Oxford, Blackwell Publishing.
- Haegeman, Liliane (2005) : *Thinking syntactically*, Oxford, Oxford University Press.
- Haegeman, Liliane & Guéron, Jacqueline (1999) : *English grammar, a generative perspective*, Malden, Blackwell.
- Halliday, Michael A.K. (1961) : Categories of the theory of grammar, *Word*, 17(3), 241-292.
- Halliday, Michael A.K. (1985) : *An Introduction to functional grammar* (1<sup>st</sup> edition), London, Edward Arnold.
- Halliday, Michael A.K. & Ruqaiya Hasan (1976): *Cohesion in English*, London, Longman.
- Halliday, Michael A.K. & Christian C.M. Matthiessen (2004) : *An Introduction to functional grammar* (3<sup>rd</sup> edition), London, Edward Arnold.
- Harris, Martin (1978) : *The evolution of French syntax: a comparative approach*, London, Longman.
- Harris, Roy (1987) : *The language machine*, New York, Cornell University Press.
- Hauser, Marc. (1996) : *The evolution of communication*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Huck John, & Geoffrey Goldsmith (1996) : *Ideology and linguistic theory*, Chicago, Chicago University Press.
- Huddleston, Rodney & Pullum, Geoffrey (2002) : *The Cambridge grammar of the English language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Humboldt, Wilhelm von (1836, 1949): *Fragmente über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluss auf die geistige Entwicklung des Menschengeschlechts*, Darmstadt, Claasen & Roether.
- Hymes, Dell (1972) : *Towards communicative competence*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- Jackendoff, Ray (1977) : *X-bar syntax: a study of phrase structure*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Jackendoff, Ray (1990) : *Semantic Structures*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Jackendoff, Ray (2002) : *Foundations of language : brain, meaning, grammar, evolution*. Oxford, Oxford University Press.
- Jacobson, Sven (1964), *Adverbial positions in English*, Uppsala, Tofters Tryckeri.

- Kayne, Richard. 1975. *French syntax and the transformational cycle*. Cambridge MA: MIT Press.
- Kayne, Richard. (1984) : *Connectedness and binary branching*, Dordrecht, Foris.
- Lakoff, George (1971): On generative semantics. D. D. Steinberg & L. A. Jakobovits (éd.), *Semantics: An interdisciplinary reader in philosophy, linguistics and psychology*, 232-296, Cambridge, Cambridge University Press.
- Letourneau, Mark (2001) : *English grammar*, New York, Harcourt College Publishers.
- Levine, Robert (2002) : Review of Uriagereka, Juan (1998) : *Rhyme and Reason*, Cambridge (Mass.), MIT Press, *Language*, 78, 325-330.
- Matthiessen, Christian M.I.M (1998) : Lexicogrammar and collocation: a systemic functional exploration. *Issues in English Grammar 2*, Hyderabad, Central Institute of English and Foreign Languages.
- Méris, Gérard. 1983. *Les circonstants et la phrase. Étude sur la classification et la systématique des compléments circonstanciels en français moderne*. Leuven : Presses Universitaires de Louvain.
- Merchant, Jason (2001) : *The syntax of silence*, Oxford, Oxford University Press.
- Newmeyer, Frederick (2003) : Review of Chomsky (2002) : On language and Nature, Cambridge, Cambridge University Press, *Language* 79, 583-599.
- Perlmutter, David M. & Rosen, Carol G. (éd.). (1984) : *Studies in relational grammar 2*. Chicago, Chicago University Press.
- Pinker, Steven (1994) : *The language instinct*, Penguin, London.
- Pollard, Carl & Ivan A. Sag (1994) : *Head-Driven Phrase Structure Grammar*, Chicago, Chicago University Press.
- Poole, Geoffrey (2002) : *Syntactic theory*, New York, Palgrave.
- Quirk, Randolph, Sydney Greenbaum, Geoffrey Leech & Jan Svartvik (1985) : *A comprehensive grammar of the English language* (2<sup>nd</sup> edn), London, Longman.
- Radford, Andrew (1997) : *Syntactic theory and the structure of English. A minimalist approach*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Radford, Andrew (2004) : *English syntax : an introduction*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Rizzi, Luigi (1990) : *Relativized minimality*. Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Roberts, Ian (1997) : *Comparative Syntax* (2<sup>nd</sup> ed), London, Arnold.
- Ross, John R. (1969) : Guess who? In *Papers from the 5<sup>th</sup> Regional Meeting of the Chicago Linguistics Society*, 252-286. Chicago: University of Chicago
- Ross, John R. (1986): *Infinite Syntax*. Norwood (N.J.) Ablex.
- Sampson, Geoffrey (1999) : *Educating Eve : the language instinct debate*, London, Cassell,
- Saussure, Ferdinand de (1916, 1987) : *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- Sinclair, John McH. (1966) : Beginning the study of lexis, C.E. Bazell, J.C. Catford, M.A.K. Halliday & R.H. Robins (eds.), *In memory of J.R. Firth*, 410-430, London, Longmans.
- Sinclair, John McH (1991) : *Corpus, concordance, collocation*, Oxford, Oxford University Press.
- Smith, Neil (1999) : *Chomsky: ideas and ideals*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Steedman, Mark, (1996) : *Surface structure and interpretation*. The MIT Press.
- Tucker, Gordon (1998) : *The Lexicogrammar of adjectives : a systemic functional approach to lexis*, London, Cassell Academic.
- Yule, George (1996) : *The study of language* (2<sup>nd</sup> edition), Cambridge, Cambridge University Press.